RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

COPIE CONFORME

SOFIDEN
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 1.800.000 Euros
Siège social : TOURS (37100)
24 Rue Christiaan Huygens
402 734 420 RCS TOURS
SIRET 402 734 420 00019

SEANCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 31 DECEMBRE 2024

L'an 2024, le 31 décembre à 15 heures 30.

Les membres du conseil de surveillance de la société **SOFIDEN,** société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 1.800.000 Euros, dont le siège social est à TOURS (37100) 24 rue Christiaan Huygens, se sont réunis au siège social sur la convocation du président à l'issue de l'assemblée générale tenue ce jour.

SONT PRESENTS :

- Monsieur Guy DENIS, membre du conseil de surveillance
- Madame Christine DENIS, Vice-présidente et membre du conseil de surveillance
- et Madame Natacha DENIS, Membre du conseil de surveillance

Seuls membres composant le Conseil de surveillance de la société.

REGISTRE DE PRESENCE - QUORUM

Madame Christine DENIS préside la séance et constate :

1°) qu'en entrant en séance, chacun des membres du conseil de surveillance a apposé sa signature sur le registre de présence,

2°) que plus de la moitié des membres du conseil étant présents, celui-ci peut valablement délibérer sur l'ordre du jour,

Après en avoir délibéré, a pris les décisions suivantes :

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance décide de désigner en qualité de nouveau Président du conseil de surveillance à compter de ce jour, en remplacement de Madame Colette DENIS, Monsieur Guy DENIS, pour la durée de son mandat de membre du conseil de surveillance.

Les fonctions de membre du directoire de Monsieur Guy DENIS prennent fin ce jour.

La rémunération de Monsieur Guy DENIS pour l'exercice de ses fonctions de Président du conseil de surveillance est fixée à 1.500 Euros par mois.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du conseil de surveillance.

[redacted]